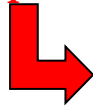


<p><u>Retrait des dossards</u> :</p> <p>La veille, 7 mai 2018, de 15 h à 17 h Avant le départ, 8 mai 2018, de 7 h à 8 h 45</p> <p><u>Départs</u> : Départs fictifs pour les 2 boucles 158 km départ 9 h 112 km départ 9 h30</p> <p><u>Après l'arrivée</u> Vestiaires et douches Repas, Base Roland Naudin, Chaumousey Remise des récompenses</p>	<p><u>Parcours</u> : sur le site du Véloce Club Spinalien et sur la page Facebook</p> <p><u>Hébergement</u> : Renseignements Office du Tourisme d'Epinal au 03.29.82.53.32 ou tourisme.epinal@wanadoo.fr</p> <p><u>Contact</u> : Sylviane FRECHIN 06.89.91.21.58 veloceclubspalien@orange.fr site internet : veloceclubepinal.fr page facebook : https://www.facebook.com/RouteVerteEpinal</p>
<p style="text-align: center;"><u>Informations</u></p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Groupe sanguin :</p> <p>Personne à contacter en cas d'urgence :</p> <p>Tél :</p>	<p style="text-align: center;"><u>Coureur</u></p> <p>N° tél :</p> <p>N° dossard :</p> <p>N° sécurité sociale :</p> <p>Informations particulières (asthme, diabète, allergie, autre...) :</p> <p>Médicaments :</p>

Merci de garder ce document sur vous pendant la course

Je déclare m'inscrire **(bien préciser son choix)**



Grande Route Verte – départ 9 h

Petite Route Verte – départ 9 h 30

Conditions d'engagement :

Jusqu'au 14 avril (délai impératif de réception du courrier) : 28 €.

Un lot sera remis à tous les coureurs engagés avant le 14 avril.

A compter du 15 avril et sur place : 38 €.

Un repas chaud compris dans le tarif est servi à l'arrivée à chaque participant.

Les repas des accompagnants sont à réserver lors de l'inscription : adulte 10 € ; enfant 7 €.

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	FEMININE

Club	Numéro de licence	Ville (pour les non licenciés)

Adresse		
Code postal	Ville	
N° téléphone fixe et portable		
E.mail		
Nombre de repas accompagnants	Adultes :	Enfants :

Merci de remplir avec précision ce bulletin d'engagement et joindre :

- **Pour les licenciés** : une copie de la licence FFC, UFOLEP cyclisme, FSGT Cyclisme, FFTri
Seules les licences « compétition », délivrées avec certificat médical, sont valables.
- **Pour les non licenciés** : un certificat médical de moins de 6 mois, modèle ci-annexé, de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition et une copie de la carte nationale d'identité.

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Toute inscription est définitive, aucun remboursement ne sera effectué.

Je soussignécertifie avoir pris connaissance du règlement joint au bulletin d'engagement
(lu et approuvé)

Fait à le
(Signature)

Cyclo-Sportive La Route Verte

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Ce certificat est conforme à la législation française. Il doit être rempli, daté, signé par le médecin, qui appose également son cachet ou indique son numéro professionnel (cas de médecin non français).
Ce certificat doit être fourni en le déposant, après l'avoir scanné, sur le site d'inscription et de paiement en ligne Vélo 101 ou en l'envoyant par courrier accompagné du bulletin d'engagement dûment complété et d'une photocopie de la carte nationale d'identité.

Certificat médical

Je soussigné docteur

Certifie que l'examen de :

NomPrénom

Né (e) le

Ne relève pas de contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition.

Date :

Signature du Médecin

Tampon du médecin